Plan de situation des réalisations de Gaston Castel

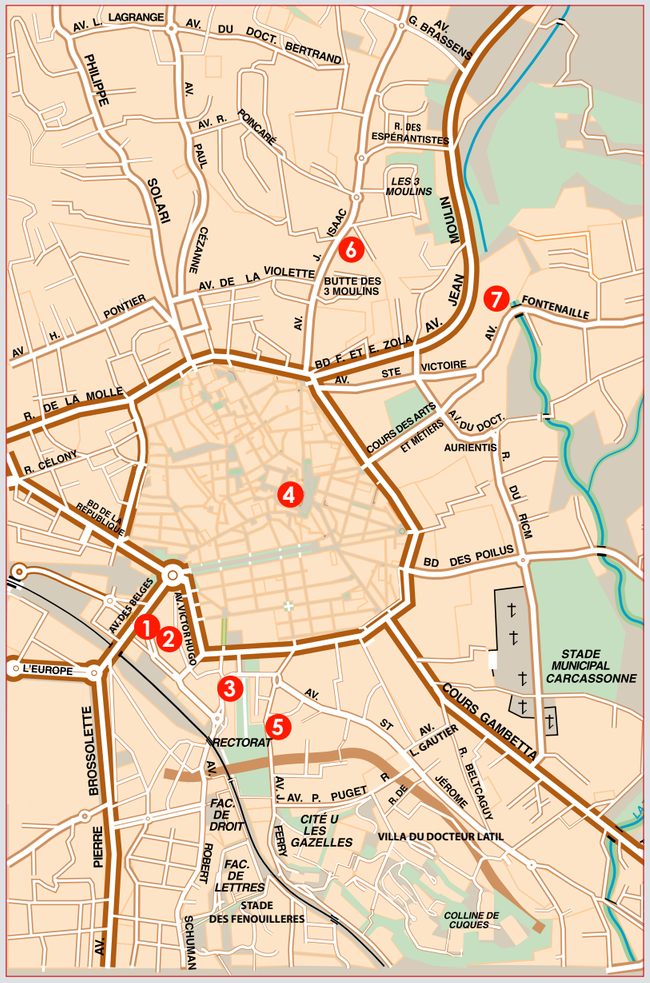

Présentation chronologique des édifices

1 Groupe HBM

2 HBM Gontard

3 Cité Abram

4 Palais de Justice

5 Ecole Jules Ferry

6 Immeuble de l'Ussonnaise

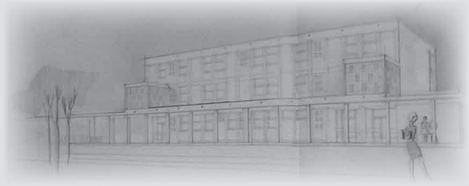

7 Lycée Paul Cézanne

Edition du Plan-guide Gaston CASTEL - avril 2007 :
Ville d'Aix-en-Provence, Direction des Musées et du Patrimoine, Sensibilisation au Patrimoine contemporain, programmation - avril 2007.

Remerciements :
Famille CASTEL et Famille MICHELIS- Ministère de la Justice : Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, Jean-Marie DUBOULOZ, Secrétaire général du Premier Président, Marie-Claude BERENGER, Secrétaire général du Premier Président, Jean-Yves LOURGOUILLOUX, Substitut général, Claire-Marie CHAIX- Education Nationale (Rectorat, Crous, Lycée Cézanne et Ecole Jules Ferry)- Opac- Rectorat : Thierry CROUVISIER, Thomas FRANCOU, Paulette JACQUEMIN, Fabrice MEUNIER, Elisabeth ROSSI. Crous : Elsa MULLER- Archives Départementales des Bouches-du-Rhône-Marseille : François GASNAULT, Conservateur en chef, Olivier GORSE, Attaché de conservation du patrimoine- Cité du Livre, Aix-en-Provence : Gilles EBOLI, Conservateur en chef, Julia ELLENA, Chargée de la Programmation culturelle.

Sources bibliographiques :
Gaston CASTEL, Marseille et l'Urbanisme, Les Cahiers du Sud, Marseille, Cavaillon-mistral, 1932.
Gaston CASTEL et Jean BALLARD, Marseille métropole, Les Cahiers du Sud, Marseille, 1934.
Antony GOISSAUD, La cité universitaire d'Aix-en-Provence, par Gaston CASTEL, prix de Rome, architecte en chef du département des Bouches-du-Rhône, La Construction Moderne, n°8, décembre 1936. Mickaël BARBERET, Gaston CASTEL : régionalisme et modernité, mémoire INAMA/UP de Marseille, Luminy, 1981. Gaston CASTEL, Architecte marseillais, catalogue d'exposition, Marseille, Edisud-Musées de Marseille, 1988. Gaston CASTEL, Dictionnaire de l'architecture du XXe siècle (sous la direction de J.P. MIDANT), Paris, Hazan – Institut français d'architecture, 1996. Jacques SBRIGLIO, Marseille 1945-1993, guides d'architecture, Marseille, édition Parenthèses, 1993.

Sources photographiques : © Emmanuel LAUGIER, © Archives Départementales des Bouches-du-Rhône
Rédaction : Emmanuel LAUGIER et Isabelle ZUNINO
Conception graphique : Jacqueline WEISS © Mairie d'Aix-en-Provence

Direction des Musées et du Patrimoine
Hôtel de Chateaurenard - 19, rue Gaston de Saporta - Tél 04 42 91 96 43 - www.mairie-aixenprovence.fr

Gaston Castel
(1886-1971)

Gaston Castel est un architecte dont la carrière reste à redécouvrir. Son nom est connu mais pour le grand public, quel serait son œuvre emblématique : l'Opéra de Marseille ? Le Monument aux Morts des Armées d'Orient situé sur la Corniche à Marseille ? Doit-on considérer Castel comme un architecte marseillais ? Comme un architecte Art Déco ? Comme pour la majorité des architectes de la première moitié du XXe siècle, l'histoire reste à écrire. Castel travaille hors de Marseille, il œuvre dans un large sud de la France et en particulier à Aix-en-Provence.

Architecte prix de Rome, il remporte le Grand Prix en 1913. Castel est avant tout un homme marqué par la guerre. En 1914 mobilisé comme sergent du 258e régiment d'infanterie, après 40 jours passés au front, il est grièvement blessé au visage et laissé pour mort sur le champ de bataille. Grand blessé de guerre, il perd l'usage de son œil droit. Interné en 1918 à Montreux en Suisse, durant sa captivité la Croix Rouge le placera dans une menuiserie. Son directeur Hermann Held lui réapprend l'usage du dessin, il retrouva ainsi une autonomie professionnelle.

A la fin de la guerre, remis de sa blessure au visage, il revient à Paris et collabore avec Guillaume Tronchet (1867-1959), architecte en chef de l'Elysée. Pendant cette collaboration, le président de la Chambre des Députés, Ferdinand Buisson (1841-1932) le remarque. Il lui demande d'abandonner le chantier des Invalides pour occuper le poste d'architecte départemental des Bouches-du-Rhône.

Avant de prendre ce poste, Gaston Castel part avec son ami Antoine Sartorio pour le Brésil afin de réaliser le monument de l'Indépendance à Santos, dont il vient de réussir le concours. Castel aurait pu continuer sa carrière au Brésil mais le destin en a choisi autrement. En 1919 l'opéra de Marseille brûle. Un concours est lancé pour sa reconstruction. Castel le remporte et revient dans la cité phocéenne. C'est ici le début de la carrière de Castel en France.

Le poste d'architecte départemental qu'il va occuper jusqu'en 1941 va faire de lui l'architecte incontournable de la première moitié du XXe siècle dans le sud de la France. Parallèlement il fonde sa propre agence-hôtel particulier, installée rue Croix de Régnier (Marseille). Castel s'occupe des grands chantiers de commande publique telle la prison des Baumettes, mais aussi des grands projets de logements sociaux dans les Bouches-du-Rhône. En 1941 les autorités du régime de Vichy le prient de démissionner de son poste d'architecte départemental. Dès lors il va se consacrer pleinement à sa carrière privée et fait rentrer son fils Ello dans son agence. Son activité créatrice sera fertile durant toute sa carrière. Les derniers plans et dessins réalisés de sa main datent de 1970, un an avant sa mort.

Son œuvre est considérable tant par le nombre de réalisations (plus de 270 bâtiments) que par le volume de projets non aboutis. Cette activité prospective est à mettre en relation avec ses idées sur l'urbanisme car Castel fait aussi œuvre d'urbaniste. Il tiendra dans les Cahiers du Sud une chronique d'urbanisme où il exposera ses conceptions mais surtout des solutions urbanistiques réalisées à Marseille. Projets novateurs d'aménagement de quartiers et d'infrastructures s'enchaînent au fil de ces chroniques, la plupart réalisés. Personnage complexe, à la fois architecte, urbaniste, mécène, Castel sera aussi chef d'atelier à l'école d'architecture de Marseille à partir de 1952.

Qu'en est-il du style de Castel ? Ces premières constructions s'inscrivent dans un style Art-Déco, ce qui a valu à de nombreux historiens de ne retenir que cette période. A Marseille, l'Opéra Municipal (1924-1928), le Monument aux Morts des Armées d'Orient (1927) comme l'annexe du Palais de Justice (1929-1933) témoignent de ce style.
Cependant il utilise d'autres styles architecturaux, le régionalisme et le style moderniste. Il va toujours s'adapter au programme architectural et proposer le style qui sert au mieux l'intérêt du programme architectural de l'édifice. Il utilise dès 1925 le style régionaliste pour le pavillon de la Provence réalisé pour l'exposition internationale de Paris, manifeste de l'art Déco. Castel va l'utiliser également pour : le lycée Marseilleveyre (1946-1952), les HBM Paul Strauss (Marseille 1921) et lors de sa participation à l'exposition Art et Technique de Paris (1937).
Le style moderniste est le 3ème style que Castel va employer. Ce terme un peu vague caractérise cette architecture du milieu du XXe siècle, s'inscrit dans un refus des références classiques des siècles précédents et se trouve séduit par l'esthétique industrielle. Deux lycées illustrent parfaitement cette architecture, le Lycée Périer à Marseille et le Lycée Paul Cézanne à Aix.

Groupe HBM 1

Avenue des Belges
(1931-1934)

Cet ensemble HBM, projeté en octobre 1931, aurait dû se situer en bordure de l'avenue des Belges. Il aurait été alors constitué de deux immeubles de 3 étages pour un total de 16 logements. Ce projet n'aboutira que dans les années 1940 où Gaston Castel travailla avec son fils Ello à la réalisation de cet immeuble. L'écriture de Castel est facilement lisible sur cet édifice, expérimentée pour la première fois à Aubagne pour le Groupe HBM de la Fondule.

Il place au centre de la façade une travée en ressaut qui abrite l'escalier desservant les étages. De part et d'autre de cette circulation verticale, l'architecte distribue les appartements sur les quatre niveaux de l'immeuble. Cette HBM fut construite entre deux niveaux de rue. Au dos de l'édifice, dans le soubassement, Castel créé un espace dévolu aux voitures. L'immeuble contigu fut réalisé en 1960 par son fils Ello dans un style moderne.

HBM Gontard 2

Rue Gontard
(1931-1940

La construction de ce groupe d'habitations à caractère social s'inscrit dans le mouvement de lutte contre la crise du logement instauré après la 1ère guerre mondiale. Dès novembre 1894, une loi relative aux habitations à bon marché (HBM) est votée. Cette loi prévoyait la constitution d'un comité HBM par département ayant pour mission d'encourager la construction de logements salubres dans un but locatif, mais aussi en perspective d'une accession à la propriété des personnes aux revenus les plus modestes. La loi Loucheur votée en juillet 1928 va permettre à l'Etat d'engager sur 5 ans un programme de construction de 200 000 logements. La cité Gontard s'inscrit dans cette politique de logement social.

Le conseil municipal d'Aix décide en mai 1931 la création d'une série de constructions pour enrayer la crise du logement qui sévit dans la ville.
La ville propose de construire un groupe HBM sur un terrain situé entre l'avenue Gustave Desplaces et la traverse Gontard. Une partie des terrains propriété de la ville de Gardanne, sera racheté pour sa réalisation.
Le projet initial de cette cité HBM est présenté par Gaston Castel le 31 août 1931. Il prévoyait la construction et l'aménagement d'un groupe de 24 logements de deux types différents. Seize logements comportant 4 pièces et cuisine et huit logements comportant 3 pièces et cuisine. Le projet sera adopté très rapidement par le conseil d'administration de l'Office HBM : le 16 septembre 1931. Un crédit supplémentaire sera nécessaire pour achever les bâtiments car le nombre de logements augmenta. Le prix définitif de ce groupe ne sera établi qu'en mars 1933. En effet, Castel soumet un nouveau projet de construction de 48 logements, sous la pression des demandes. Pour des raisons financières il ne sera construit que 46 logements (la majorité des logements seront finalement de 2 ou 3 pièces avec cuisine).
En mai 1934 le dossier du groupe HBM est transmis à la commission supérieure des bâtiments civils, dont le rapporteur est l'architecte Marius Dallest, Caste travailla avec lui pour la construction du pavillon de la Provence lors de l'Exposition Internationale de Paris en 1925.
La situation de ce groupe HBM était pour Castel un atout majeur, en effet il est implanté au centre des moyens de transport (gare PLM, auto-gare et tramway). Un avantage certain pour les occupations journalières

des locataires, desservis par des moyens de locomotion économiques.

La cité Gontard apparaît comme un ensemble de constructions disposées en U entourant une grande cour intérieure. Castel s'inspire de l'architecture des cités-jardins anglaises et belges. Il prévoit pour cette cité HBM deux variations autour d'un module de base : module composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages occupant la surface totale du bâtiment. La variation porte sur les extrémités du bâti : dans un cas elles s'élèvent sur deux étages, formant deux pavillons et marquant la verticalité ; dans l'autre cas, formées d'un seul étage, elles marquent l'horizontalité.

Cité universitaire Abram 3

Rue Benjamin Abram
(1933)

Cette cité dont les premiers plans datent de 1931 fut inauguré le 5 juillet 1933. Castel est ici confronté à un programme architectural nouveau : une cité universitaire.
Ce projet se compose de deux bâtiments de cinq niveaux encadrant un corps central plus bas. Cet édifice abrite le pavillon de direction. Castel profite au maximum du site en ouvrant des loggias du côté du parc Jourdan. Chaque loggia continue sur la totalité de l'étage permet de desservir chaque chambre. Le pavillon central a la particularité d'abriter une bibliothèque, un parloir et une salle de jeu simplement séparés

par deux cloisons mobiles. Par le repliement de ces cloisons, on obtenait une unique salle de 6 mètres sur 16 pouvant servir de salle de conférence. Ce bâtiment à la particularité d'avoir gardé sa polychromie verte et jaune d'origine.
Cette cité universitaire fut construite à l'initiative de l'office HBM des Bouches du Rhône aidé par un prêt consenti par le Ministère de la Santé Publique. La garantie de ce prêt a été assurée par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône en application de la loi Loucheur.

La ville d'Aix céda gratuitement le terrain en bordure du tout nouveau parc Joseph Jourdan. La cité porte le nom du maire de l'époque Benjamin Abram.

Extension du Palais de Justice 4

Place de Verdun
(1943-1956)

Si au XVIIIe siècle Claude Nicolas Ledoux avait projeté un palais de justice pour la ville d'Aix, le palais de justice actuel fut construit entre 1825 et 1832 par l'architecte Michel-Robert Penchaud.
L'histoire de l'extension du palais de justice d'Aix en Provence débute en mars 1943 par le réaménagement du greffe du tribunal.
Le déroulement du projet d'extension du palais de justice est difficile à démêler. Ce chantier est ponctué par plusieurs projets détaillés de surélévation de la toiture et d'extension des locaux. A chaque étape le projet mineur de rénovation ou de travaux de consolidation a été préféré à des travaux

ambitieux qui auraient réglé le problème essentiel de ce palais : le manque de place. En 1947 une expertise des charpentes menées par Castel réactive le projet d'extension. Le jugement est sans appel. La charpente et surtout la verrière sont en très mauvais état. Malheureusement une dépose de la toiture n'est pas envisagée. Le directeur des services techniques du département explique dans un rapport d'octobre 1947 : « il ne peut être question de réparations définitives, mais de rafistolages nécessairement nombreux et successifs afin de limiter le plus possible l'aggravation des dégâts à l'intérieur de ce bâtiment ».

Il faudra attendre décembre 1955 pour que les budgets alloués à la surélévation du palais de justice d'Aix-en-Provence soient votés. Ces travaux vont consister à surélever le palais de justice d'un demi-étage au-dessus de la corniche du bâtiment et à réorganiser l'espace ainsi dégagé, pour y placer les services du greffe et les archives départementales.

Ecole Jules Ferry 5

Avenue Jules Ferry
(1949-1951)

Les premiers plans de cette école datent de l'année 1949. Dès juillet Castel transmet son projet à René Egger, alors conseiller technique au Ministère de l'Education Nationale pour les constructions scolaires, ainsi qu'à André Hardy architecte-conseil du Ministère de la Reconstruction.

En décembre 1949, le projet est accepté avec une seule modification : l'utilisation d'une courbe pour accorder les deux façades perpendiculaires de l'ancien chemin de Coton Rouge et de l'avenue du Général Lyautey. Les travaux débutent en 1950.
Cette école occupe l'angle d'un îlot. Deux corps de bâtiment disposés de part et d'autre de l'entrée principale bordent l'îlot et enserrent la cour de récréation. Au rez-de-chaussée, le bâtiment de droite abrite 4 salles de classe et le bureau du directeur. Celui de gauche abrite la bibliothèque, la loge du gardien et 4 autres classes.
L'architecture sobre choisie par Castel s'inscrit dans un style néo-régionaliste.
Depuis les années 1920 un nouveau courant architectural voit le jour en France comme en Europe : le régionalisme. S'inspirant de l'architecture vernaculaire de chaque région française, certains architectes vont réinventer une nouvelle écriture architecturale dans leur région, alliant tradition constructive locale et innovation technique.
Dans le sud de la France on voit naître le style néo-provençal que Castel suit. Il utilise ici des éléments emblématiques du vocabulaire néo-provençal : toit en tuiles, génoise.
Mais les matériaux qu'il emploie sont modernes : aucune pierre de taille n'est utilisée, le béton armé prédomine.

Immeuble l'Ussonnaise 6

Montée St-Eutrope
(1953-1954)

Castel réalisa cet immeuble en collaboration avec son fils Ello. La Société Coopérative d'HLM Le Foyer de Provence commandita la construction d'un immeuble de six appartements élevés de trois étages, comportant 6 garages et caves. L'adjudication des travaux a lieu en décembre 1953 et l'appel d'offre est clos en février 1954. Le gros œuvre est terminé en septembre 1954. D'une manière habituelle pour la construction de ses HBM, Castel réutilise le même plan-type. Les circulations verticales sont placées au centre du plan et de la façade : une travée centrale abritant l'escalier. De part et d'autre de celui-ci, sont répartis les appartements. Pour l'habillage de l'immeuble, Castel fait référence au style néo-provençales : la génoise à la retombée des toits, et l'utilisation d'un bossage de pierre à refends au niveau du soubassement.

Lycée Paul Cézanne 7

Avenue Fontenaille
(1952)

Construit à partir de 1952 en collaboration avec René Egger, ce lycée regroupe un ensemble de plusieurs bâtiments. Conçu comme un établissement pavillonnaire, Castel reprend ici une formule déjà expérimentée avec le Lycée Marseilleveyre (1950). Dans ces années d'après guerre, les architectes se penchent sur un renouveau des programmes architecturaux et plus particulièrement ceux des écoles et des lycées. Michel Foucault dans son livre Surveiller et punir établi un audacieux parallèle entre l'architecture des casernes, des prisons et des écoles. Pour lui, ces architectures ont en point commun de promouvoir une idéologie de l'enfermement et de la surveillance. Contrairement à ces modèles du XIXe siècle décrits par Foucault, les lycées Marseilleveyre ou Paul Cézanne offrent une nouvelle lecture de l'espace scolaire. Des bâtiments sont disposés au sein d'un parc, tous dévolus à une activité particulière : pavillon des sciences, réfectoire, administration, internat, gymnase.